

Nous vous remettons cette fiche à votre sortie afin de suivre au mieux votre cicatrisation post-opératoire. **Merci de transmettre l'exemplaire dédié à l'infirmier(ère) en charge de vos pansements dès le début de vos soins.**

**Les premiers jours suivant la chirurgie, la zone opératoire sera enflée et rouge. Elle peut être très sensible au toucher. Après quelques jours, l'œdème et la rougeur diminueront.**

## Pendant les 15 premiers jours

- ▶ Le pansement et la surveillance de la plaie doivent être faits par votre infirmier(ère), et selon les consignes données par votre chirurgien ;
- ▶ Interdiction de mouiller le pansement jusqu'à l'ablation des fils, agrafes ou stéri-strips (habituellement au 15ème jour post-opératoire) ;
- ▶ En l'absence de plâtre ou si votre chirurgien a autorisé à enlever l'attelle, la douche reste autorisée à condition de protéger totalement le site opératoire. Le pansement doit toujours rester sec (si cela n'est pas possible la douche est proscrite pour 15 jours) ;
- ▶ Au moindre doute, contacter le secrétariat du chirurgien à l'IM2S.

## Au-delà du 15ème jour (après ablation des fils, agrafes ou stéri-strips)

- ▶ Nettoyer la cicatrice avec de l'eau et un savon doux. Ne pas gratter les croûtes, elles tomberont seules. Sécher la plaie et tapoter sans frotter.
- ▶ Surveiller l'absence de :
  - Écoulement persistant ;
  - Réouverture ;
  - Odeur particulière ;
  - Cicatrice douloureuse ;
  - Majoration d'une rougeur ;
  - Température > 38°5



**Conduite à tenir en cas d'apparition d'un et/ou plusieurs des signes cités ci-dessus**

1. Adresser une photo en lumière naturelle à l'email :

 [surveillance-cicatricielle@im2s.mc](mailto:surveillance-cicatricielle@im2s.mc)

2. Et contacter le secrétariat du chirurgien responsable

Nous avons remis au patient cette fiche à sa sortie afin de suivre au mieux sa cicatrisation post-opératoire.

**Les premiers jours suivant la chirurgie, la zone opératoire sera enflée et rouge. Elle peut être très sensible au toucher. Après quelques jours, l'œdème et la rougeur diminueront.**

## Pendant les 15 premiers jours

- ▶ Le pansement et la surveillance de la plaie doivent être faits par votre infirmier(ère), et selon les consignes données par votre chirurgien ;
- ▶ Interdiction de mouiller le pansement jusqu'à l'ablation des fils, agrafes ou stéri-strips (habituellement au 15ème jour post-opératoire) ;
- ▶ En l'absence de plâtre ou si votre chirurgien a autorisé à enlever l'attelle, la douche reste autorisée à condition de protéger totalement le site opératoire. Le pansement doit toujours rester sec (si cela n'est pas possible la douche est proscrite pour 15 jours) ;
- ▶ Au moindre doute, contacter le secrétariat du chirurgien à l'IM2S.

## Au-delà du 15ème jour (après ablation des fils, agrafes ou stéri-strips)

- ▶ Nettoyer la cicatrice avec de l'eau et un savon doux. Ne pas gratter les croûtes, elles tomberont seules. Sécher la plaie et tapoter sans frotter.
- ▶ Surveiller l'absence de :
  - Ecoulement persistant ;
  - Réouverture ;
  - Odeur particulière ;
  - Cicatrice douloureuse ;
  - Majoration d'une rougeur ;
  - Température > 38°5



**Conduite à tenir en cas d'apparition d'un et/ou plusieurs des signes cités ci-dessus**

1. Adresser une photo en lumière naturelle à l'email :

 [surveillance-cicatricielle@im2s.mc](mailto:surveillance-cicatricielle@im2s.mc)

2. Et contacter le secrétariat du chirurgien responsable